

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (28778)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Gustave Eiffel - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (28778)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	512	16

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau général des résultats en français, mathématiques, anglais et Economie-droit-management pour les STMG ou bacs professionnels, option Economie du baccalauréat général)	Bulletins scolaires, notes du baccalauréat en 1ère et études supérieures éventuelles.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Attitude professionnelle, assiduité et régularité dans le travail	Appréciations sur les bulletins, fiche avenir et avis du conseil de classe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la filière comptable	Projet de formation motivé, activités extérieures, démarches effectuées dans la recherche de l'entreprise, intérêt pour l'alternance, stages et expériences professionnelles.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permet, à partir des données figurant dans les dossiers, de calculer une note représentative pour chaque candidat. Les paramètres pris en compte sont énoncés dans le paragraphe « critères de recrutement ». Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères énoncés ci-dessous, est utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures BTS Comptabilité Gestion.

La commission d'examen des vœux réexamine ensuite chaque dossier un à un afin de modifier et d'affiner le classement en s'appuyant sur les critères plus difficilement chiffrables.

Critères de recrutements :

- Adéquation entre la série Bac et la formation BTS Comptabilité Gestion. Les dossiers des candidats dont l'origine du diplôme et les compétences acquises ne sont pas en cohérence avec la formation ne sont pas classés.
- Notes et appréciations de première et de terminale, incluant l'implication et l'assiduité, la moyenne de l'élève/ moyenne de la classe, la prise en compte des matières de culture générale et des matières de spécialité en rapport avec la formation demandée
- Les éléments d'évaluation de la fiche avenir ainsi que l'avis du Conseil de classe
- Tout document ayant trait au parcours des candidats en réorientation, reprise d'études, validation des acquis...
- L'assiduité,
- Le comportement en classe,
- La capacité à travailler en groupe,
- Les motivations du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet motivé doit être soigné et cohérent avec la demande.

Il est conseillé aux candidats de bien se renseigner sur la filière choisie et de savoir faire ressortir leur motivation. Souvent, ils fournissent une lettre type quelle que soit la formation envisagée et il est alors difficile de comprendre leur motivation.

Le dossier doit être complet et complété avec soin.

Il est conseillé aux candidats de travailler leur projet professionnel afin de ne pas s'éparpiller ni formuler des vœux très différents.

Cela permettra de se renseigner auprès d'entreprises du secteur dès le mois de février mars.

Pour les vœux en apprentissage, il faut impérativement prendre contact avec le centre de formation dès que le vœu est placé "en recherche de contrat" car cette réponse ne signifie pas admission.

Signature :

Laurent LEN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Gustave Eiffel